



Décision CODEP-CLG-2025-053743 du 28 août 2025 relative à la nomination d'assistants de prévention de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection

Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code du travail, et notamment ses articles L.41111-1 à L.4831-1 et R.4121-1 à R.4823-6 ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L.592 à L.592-45 ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, notamment son article 4 ;

Vu la décision CODEP-CLG-2025-000093 du 2 janvier 2025 relative à la nomination du conseiller de prévention et des assistants de prévention de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection ;

Sur proposition du Directeur général de l'ASNR,

Décide :

Article 1^{er}

À compter du 1^{er} septembre 2025, Madame Sidonie MIGNIEN est nommée en qualité d'assistante de prévention de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ANSR) pour la direction des rayonnements ionisants et de la santé (DIS) et pour la direction de l'environnement et des situations d'urgence (DEU) implantées au siège de l'ASNR à Montrouge, en remplacement de Madame Amandine BALTHAZARD.

Madame Amandine BALTHAZARD reste assistante de prévention de l'ASNR pour les autres directions implantées au siège de l'ASNR à Montrouge.

Article 2

À compter du 1^{er} septembre 2025, Monsieur Stephen MERIGOUT est nommé en qualité d'assistant de prévention de l'ANSR pour la division territoriale de Caen, en remplacement de Monsieur Pierre QUATREMARRE.

Article 3

Les assistants de prévention mentionnés dans la présente décision seront chacun destinataires d'une lettre de cadrage fixant les modalités de leur mission et le temps alloué à celle-ci.

[Tapez ici]

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection et notifiée aux intéressés, ainsi qu'aux membres du Comex et à la formation spécialisée santé sécurité et conditions de travail de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection.

Fait à Montrouge, le 28 août 2025,

Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection,

Pierre-Marie ABADIE